

FORMATION

L'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Depuis 1970, l'École des Parents et des Éducateurs des Bouches-du-Rhône (EPE 13) accueille et accompagne les familles et les membres qui la composent, et forme des professionnels de secteurs éducatifs, médicosocial et social, avec le souci de respecter chacun dans sa singularité.

Ses actions et son histoire sont ancrées dans le champ de l'éducation populaire, du développement tout au long de la vie, du soutien des liens familiaux ainsi que dans le développement des compétences des professionnels et bénévoles exerçant auprès des publics variés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Articuler la théorie et la pratique
- Promouvoir l'élaboration et la distanciation
- Favoriser l'intégration des événements imprévus, difficiles, traumatisants
- Analyser les enjeux relationnels au travers de vignettes cliniques
- Encourager les échanges et la mutualisation

LA MÉTHODOLOGIE

- Narration et analyse des situations d'accompagnement
- Éclairages théoriques et articulation avec la pratique
- Recherche collective de sens
- Compréhension des enjeux et complexité
- Libération de la parole et élaboration d'un positionnement professionnel

LE CADRE ÉTHIQUE

L'animateur qui anime le groupe d'analyse des pratiques est garant de la libre circulation de la parole de chaque participant sans jugement ni agressivité.

C'est le respect de ce cadre qui garantit la sécurité psychique de chacun et l'autorisation à s'exprimer pour mieux élaborer ensemble une pensée réflexive sur sa pratique.

Les contenus des échanges sont sous le respect de la confidentialité des participants et ne peut pas faire l'objet de compte rendu écrit et oral.

LE CADRE ORGANISATIONNEL

Les séances peuvent se dérouler sur 2h ou 1h30 selon les objectifs ou l'importance du groupe pour permettre que chacun est la place de s'exprimer.

La temporalité habituelle est d'une fois par mois pendant 10 mois sur une année scolaire. Toute autre demande peut être cependant étudiée par le Pôle formation.

TABLEAU DES TARIFS 2024/2025

	SÉANCE DE 1H30	SÉANCE DE 2H00
COÛT PÉDAGOGIQUE UNITAIRE	225	300
FRAIS DE DÉPLACEMENT DE L'INTERVENANT	15	15
COÛT TOTAL DE 10 SÉANCES	2 400	3 150

Le fonctionnement à l'année scolaire permet une répartition des frais sur deux années civile budgétaire.

Pour plus de renseignements :

NAÉ FATAULI - SECRÉTARIAT FORMATION

secretaire.formation@epe13.org - 04.91.33.04.90

MAGALI PERRIN - RESPONSABLE FORMATION

epe13formation@epe13.org - 04.91.33.60.56